



© Reportage photos Frédéric Vielcanet

**COUVERTURE-CHARPENTE**

# Associer les salariés à la sécurité

Démarches d'accompagnement, investissements, management participatif. L'entreprise familiale **SARL Morel**, implantée sur le Territoire de Belfort, mène des actions sur tous les fronts au service de la prévention. Avec succès.

**BONUS APPLI**

Notre reportage en images.

Prévenir les accidents et améliorer les conditions de travail de ses salariés sont les objectifs que s'est fixés Nicolas Morel en prenant les commandes de la SARL éponyme à la suite de son père en 2017. Spécialisée dans la couverture et la charpente, l'entreprise était, depuis 2012, signataire de la charte

d'engagement pour la qualité sécurité des chantiers de couverture (lire p. 25). Une initiative forte, car les salariés sont exposés aux risques de chutes de hauteur, mais aussi au port de lourdes charges et à des postures contraignantes. Par ailleurs, engagée dans une démarche de progrès avec l'OPPBTP

depuis 1995, la SARL Morel est passée à la vitesse supérieure.

**Identifier les bonnes pratiques**

Depuis janvier 2019, Nicolas Morel a décidé de suivre la démarche accompagnement chef d'entreprise (ACE), qui, durant six mois, vise à épauler les dirigeants dans le

### ← Équipement

La ligne de refendage numérique déroule, redresse, refend et coupe la tôle sans aucune intervention humaine.

### Nettoyage →

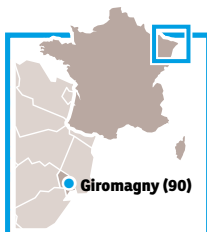
L'entreprise a investi dans une balayeuse de sol autoportée. Elle est alimentée par une batterie et dispose d'un bac à déchets pour le nettoyage de l'atelier.



### ← Manutention

En atelier, l'entreprise dispose d'un gerbeur électrique afin de faciliter les travaux de manutention dans l'atelier.

## PROFIL



### Identité :

SARL Morel père et fils

**Activité :** couverture, charpente

**Création :** 1980

**Nombre de salariés :** 21

**Lieu :** Giromagny (Territoire de Belfort)

**Conseiller en prévention**

**de l'OPPBTB :** Virginie Mangel

d'or, avec un groupe de travail composé de salariés volontaires. « Nous travaillons notamment sur le port des EPI ou la pose d'un maximum d'échafaudages sur les chantiers. Nous sommes aussi en train d'élaborer une fiche préparation chantier pour anticiper les besoins sur chaque chantier et mieux gérer leur préparation, explique Nicolas Morel. J'ai également produit un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants. » La prochaine étape consistera à effectuer un bilan prévention de chaque chantier.

### Lutter contre les TMS

En parallèle, le dirigeant a investi dans du matériel améliorant le confort de travail des salariés et permettant de lutter contre les troubles musculo-squelettiques. « Avec la Carsat et l'OPPBTB, j'ai fait un diagnostic TMS. J'ai ainsi pu acheter du matériel adapté pour soulager le travail des compagnons », poursuit-il. L'entreprise a obtenu 50 % d'aides pour l'achat d'une pince de tri et pour la modification du camion benne en camion ampliroll. Elle s'est également

## L'HOMME CLÉ



### ↑ Nicolas Morel, gérant

Depuis qu'il a repris la gérance de l'entreprise familiale en 2017, Nicolas Morel dresse un bilan positif sur toutes les actions menées pour améliorer la prévention. « Le soutien de l'OPPBTB nous fait avancer, souligne-t-il. Grâce à son accompagnement, nous trouvons des pistes d'amélioration des conditions de travail auxquelles nous n'aurions pas pensé. La prévention a un coût, certes, mais c'est surtout un investissement qui nous permet de gagner en productivité et en qualité. La matinée perdue pour la pose d'un échafaudage en pignon est gagnée sur la rapidité du travail. »

déploiement d'une stratégie de prévention. Un atelier collectif est organisé tous les mois, durant lequel le dirigeant échange avec d'autres chefs d'entreprise pour identifier les bonnes pratiques et les points à améliorer au sein de son entreprise. À la suite de ces réunions, un atelier individuel est proposé pour aider le dirigeant à communiquer auprès des salariés sur sa vision à long terme de la prévention et les objectifs poursuivis. Il a ainsi lancé une redéfinition des règles



## Déchets

La pince de tri permet à un opérateur de trier les déchets à distance, ce qui lui évite de lourdes manutentions et des risques de coupures ou de blessures. ↓



## ← Protections collectives

Pour assurer la sécurité de ses salariés, l'entreprise s'est engagée à installer sur chaque chantier des échafaudages, même en pignon.



## Filets de sécurité

Les compagnons travaillent en sécurité avec la mise en place de filets pour tous les travaux de charpente. ↓



## LE + DE L'ENTREPRISE

### Une charte pour sécuriser les chantiers

SARL Morel est signataire de la charte d'engagement pour la qualité sécurité des chantiers de couverture depuis 2012. Elle a été établie à la suite d'un accident de travail. Huit entreprises du Territoire de Belfort, accompagnées par l'OPPBTB, la FFB et la Capeb, se sont alors engagées à protéger leur chantier. La charte comporte quatre engagements : la mise en place d'un échafaudage de pied à l'égout et en rive, l'utilisation d'échafaudages conformes à la réglementation et correctement montés, le développement de la formation du personnel aux techniques de montage et de vérification des échafaudages, et, enfin, la sensibilisation des clients aux risques liés à leur activité et à la nécessité de protéger les salariés. « C'est un engagement du gérant, il n'y a aucune obligation mais c'est une initiative qui nous pousse à aller de l'avant afin que les compagnons travaillent mieux et dans de meilleures conditions, explique Nicolas Morel. Quant aux clients, cette charte leur permet de prendre conscience des risques et de leur responsabilité. »



dotée d'une balayeuse autoportée. L'investissement global s'élève à 58 457 euros HT.

### Diminuer le risque routier

Avec une zone d'intervention de 100 km autour de Giromagny (Territoire de Belfort), les salariés sont également confrontés au risque routier. Nicolas Morel l'a pris en compte et prévoit de changer la flotte de véhicules d'ici à 2023. Le choix s'est porté sur des véhicules avec boîte automatique, sièges suspendus, climatisation, caméra

de recul, marchepied à l'arrière et aménagement intérieur optimisé. « Des témoins de surcharge seront également installés. Ces choix ont été réalisés en concertation avec les salariés, car ce sont eux les premiers concernés », précise le dirigeant. Ainsi, il n'hésite pas à les consulter pour l'achat de chaussures de sécurité, de gants, de matériel électroportatif, d'échafaudages... Un moyen pour les salariés d'être partie prenante de leur propre sécurité et de celle de leurs collègues. ■

**DELPHINE RENARDET**

## Méthodologie

Les chantiers sont scrupuleusement préparés et réfléchis pour intégrer la sécurité dès la rédaction du devis.

**1 Le gérant réalise** une visite sur site pour estimer les besoins, observer l'environnement, adapter les engins de sécurité et de levage, choisir des équipements et réaliser des photos. Il établit ensuite un devis qu'il soumet au client.

**2 Une fois le devis validé,** il prépare le chantier avec le chef de chantier en s'appuyant sur les photos et les plans. Ils identifient ensemble les risques et adaptent le personnel en fonction des besoins. Si le chantier est compliqué, une visite supplémentaire peut être réalisée avec le chef de chantier.

**3 Au démarrage du chantier,** le chef de chantier organise un brief avec son équipe au siège de l'entreprise. Il dispose d'un dossier (devis, plan, photos...) qu'il communique aux compagnons avant de partir sur le chantier. La fiche préparation de chantier sera prochainement jointe à ce dossier. L'objectif est de viser l'exhaustivité pour améliorer la sécurité des compagnons et des abords du chantier.